



Les clubs sont priés de vérifier si les voyages scolaires viendront perturber le calendrier des rencontres de cette seconde partie de saison et il est demandé dès à présent d'anticiper ces possibles perturbations en avançant ou décalant leurs matchs.

Les clubs qui ont des rencontres de championnat à domicile le jour de leurs manifestations (tournoi...) doivent dès à présent prendre leurs dispositions afin que le calendrier général des dernières journées soit respecté. L'indisponibilité d'un terrain réquisitionné par une autre association ou par une municipalité doit être également étudiée.

Systematiquement, le club devra informer le district via la boite officielle district@ain.fff.fr

Prise en compte de l'article 31 – Heures officielles

La fin des horaires d'hiver se terminant au premier lundi de février, veuillez prendre en compte l'horaire d'été à compter du week-end du 8 et 9 février 2020.

Se référer au tableau de l'annuaire 2019/2020 page 67.



« Mesdames, franchissez la barrière »

Pour cette 8^{ème} édition, le format de l'opération reste inchangé. Pour rappel, les Districts et les clubs peuvent organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes. Les Districts et les clubs lauréats de cette opération seront valorisés à l'occasion d'un match de l'Equipe de France Féminine en juin 2020.

Les clubs qui souhaitent organiser des actions doivent envoyer le dossier ci-dessous au District pour le 15 avril 2020, date de rigueur.

Voir plus d'informations sur le site internet du District ...

COMITE de DIRECTION

Réunion Comité de Direction

La prochaine réunion du Comité de Direction aura lieu le Mardi 25 Février 2020 à 19h15 au siège du district.



CLUBS, pensez à récompenser vos dirigeantes et dirigeants

Journée des bénévoles à Paris le samedi 25 avril 2020

Les clubs souhaitant récompenser leurs bénévoles lors de la journée nationale et la finale de la coupe de France doivent proposer avant le 28 février une personne par club au district par courrier à l'entête du club et dûment signé du président du club.

Le district possède un contingent de 8 places pour les clubs qui sera réservé pour 4 dirigeantes et pour 4 dirigeants.

Conditions requises :

- Être bénévole et licencié(e) dans un club.
- 1 demande maximum par club.
- La personne ne doit pas avoir participé à cette journée des bénévoles dans la période des années 2009 à 2019.
- En cas d'arbitrage, la personne non retenue sera celle appartenant au club qui aura bénéficié de la journée des bénévoles durant l'année N-1, N-2...

Médaille d'argent du District

Les clubs souhaitant récompenser des dirigeant(e)s méritant(e)s, peuvent demander avant le 28 février 2020 la médaille d'argent du district en se servant de l'imprimé intitulé « récompenses » figurant sur le site du district dans la rubrique documents.

Conditions requises :

- Être bénévole et licencié(e) dans le club depuis 4 ans minimum.
- 2 demandes maximum par club.

Pour les autres médailles (vermeil, or, ligue...) c'est uniquement le district qui établit la liste des récipiendaires suivant le listing des médaillés ayant déjà obtenu à minima la médaille d'argent du district donc ne pas faire de demande pour ces cas-là.



Ministère des sports

Direction des sports

10 JAN. 2020

Sous-direction de la sécurité, des
métiers de l'animation et du sport
& de l'éthique

Bureau de la sécurité des publics
et des pratiquants

Personnes chargées du dossier :

Sébastien BORREL
tél. : 01 40 45 93 07
mél. : sebastien.borrel@sports.gouv.fr
Anais WALTER
Tél : 01 40 45 98 95
Mél : anais.walter@sports.gouv.fr

N° D. 20_001983

La ministre des sports

à

Mesdames et Messieurs les préfets de région
Mesdames et Messieurs les préfets de département

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux et
départementaux de la jeunesse, des sports et de la
cohésion sociale

Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de la
jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Mesdames et Messieurs les directeurs des directions
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale

Mesdames et Messieurs les directeurs
départementaux de la cohésion sociale et de la
protection des populations

Mesdames et Messieurs les directeurs
départementaux de la cohésion sociale

Objet : Mesures préventives et de police administrative, à prendre en cas de suspicions de
violences sexuelles dans le sport

Par une instruction N° DS/DSB2/2018/283 du 22 novembre 2018 relative à la protection des
pratiquants au sein des établissements d'activités physiques ou sportives, il vous a été rappelé

les dispositions législatives et réglementaires applicables à la protection des personnes pratiquant une activité physique ou sportive. Elle est jointe à la présente note.

Cette instruction, toujours d'actualité, précise les moyens juridiques et techniques dont disposent les services déconcentrés (DDCS-PP) pour l'application de ces dispositions, en particulier les mesures de police pouvant être prises à l'encontre des éducateurs sportifs et des exploitants d'établissements dont l'activité présenterait un risque pour les pratiquants.

Le rôle des fédérations sportives dans la protection des personnes pratiquant une activité physique ou sportive au sein de leurs structures y était également mentionné. J'ai toutefois tenu à préciser leurs missions par courrier (joint également).

La mise en œuvre des moyens permettant la protection des pratiquants est particulièrement nécessaire en matière de violences sexuelles. L'Institut national d'études démographiques considère qu'environ 600 000 femmes et 200 000 hommes sont victimes de violences sexuelles chaque année en France.

Comme le montrent les affaires récemment mises en lumière par la presse et au même titre que les autres milieux sociaux, les violences sexuelles sont aussi présentes dans le champ sportif. Elles impliquent donc une vigilance particulière de la part des services de l'Etat.

Ainsi, outre les dispositions rappelées dans l'instruction jointe, j'attire spécifiquement votre attention sur la sensibilisation du mouvement sportif local, notamment des clubs (I), la bonne mise en œuvre des mesures de sûreté (incapacités) (II) et des mesures de police administrative (III).

Enfin, je vous invite à libérer vos agents afin qu'ils puissent suivre les formations proposées par la direction des sports relatives à ce sujet.

I. Sensibilisation du mouvement sportif local

Les représentants du mouvement sportif, notamment les personnes exerçant des fonctions d'encadrement au sein des clubs, méconnaissent trop souvent les obligations législatives et réglementaires qui leur incombent.

Ainsi, selon les moyens que vous jugerez les plus efficaces, il conviendra de rappeler les éléments suivants :

- La non dénonciation, aux autorités administratives ou judiciaires, d'un crime ou d'une agression sexuelle infligée à un mineur est pénalement réprimée par les articles 434-1 et 434-3 du code pénal ;
- La mise en œuvre du pouvoir disciplinaire à l'égard des licenciés pour tout fait contraire à l'éthique attendue d'un éducateur sportif, d'un dirigeant, d'un arbitre ou d'un pratiquant reste possible y compris lorsqu'une mesure judiciaire ou de police administrative a été prise. La prise d'une mesure disciplinaire est fortement préconisée ;
- Le code du sport prévoit qu'une personne ne peut exercer les fonctions d'éducateur sportif prévues à l'article L. 212-1 du code du sport si elle a fait l'objet d'une condamnation définitive pour tout crime ou pour l'un des délits mentionnés à l'article L. 212-9 du même code. Ces dispositions s'appliquent à toute personne qui exerce l'activité d'éducateur sportif, à titre rémunéré ou bénévole et, indifféremment, aux éducateurs qui ont obtenu une certification¹ ainsi qu'aux personnes en cours de formation. Les agents territoriaux

¹ Diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification

des activités physiques et sportives² et les agents des fédérations sportives sont également concernés. L'article L. 322-1 du code du sport impose la même obligation d'honorabilité pour tout exploitant d'un établissement d'APS et emporte, le cas échéant, des conséquences similaires :

- Un signalement à l'autorité administrative doit être réalisé auprès de la cellule de suivi des enquêtes administratives de la direction des sports au moyen de l'adresse courriel suivante : SIGNAL-SPORTS@sports.gouv.fr

Les mesures incitatives que vous prendrez en matière d'information, de sensibilisation et de prévention auprès du mouvement sportif local doivent faire l'objet d'un bref résumé transmis sur la même adresse courriel.

II. L'obligation d'honorabilité et la mise en œuvre des mesures de sûreté concernant les éducateurs sportifs et les exploitants d'établissements d'APS

L'obligation d'honorabilité est prévue à l'article L. 212-9 du code du sport. Cet article mentionne la liste des infractions pour lesquelles une condamnation entraîne l'incapacité des éducateurs sportifs, rémunérés ou bénévoles, et des exploitants.

Le contrôle du respect de la condition d'honorabilité est effectué par consultation du bulletin n°2 (B2) du Casier judiciaire et du Fichier judiciaire des auteurs d'infractions sexuelles ou violentes (FIJAISV). Cette consultation s'effectue soit de manière automatisée en utilisant le logiciel EAPS pour les éducateurs sportifs professionnels, soit manuellement pour les éducateurs sportifs bénévoles.

L'incapacité est constatée et notifiée lorsqu'un éducateur ou un exploitant fait l'objet d'une condamnation définitive, pour l'une des infractions mentionnées à l'article L. 212-9 du code du sport, et que celle-ci figure au B2 **et/ou** au FIJAIS. Une condamnation mentionnée au B2 est toujours définitive. Cette notification est une mesure de sûreté.

L'administration n'a pas de pouvoir d'appréciation en matière de mesure de sûreté. Toute condamnation définitive mentionnée au bulletin n° 2 du casier judiciaire (ou au FIJAIS) d'un éducateur ou d'un exploitant pour une infraction mentionnée à l'article L. 212-9 interdit à son titulaire d'encadrer³ une activité physique ou sportive ou à un exploitant d'exploiter un établissement d'APS.

Lorsqu'une mention figurant au FIJAIS n'entraîne pas d'incapacité, c'est-à-dire lorsque la condamnation n'est pas définitive⁴, il convient de conduire systématiquement une enquête administrative et de prendre les mesures de police administratives qui s'imposent (Cf. III).

Par ailleurs, lors de chaque contrôle d'établissement d'APS, l'identité des exploitants et de l'ensemble des éducateurs sportifs en fonction, rémunérés ou bénévoles, doit être relevée en vue d'un contrôle de leur honorabilité. Le B2 et le FIJAIS de l'exploitant et des éducateurs sportifs bénévoles sont contrôlés par saisie manuelle de la DDCS/PP auprès des services du Casier judiciaire.

² Notamment les ETAPS

³ Educateur sportif et exploitant d'EAPS

⁴ Pour savoir si une condamnation est définitive, il convient de saisir le greffe du tribunal qui a prononcé la condamnation

III. Situations dans lesquelles des mesures de police administrative s'imposent afin d'assurer la sécurité des pratiquants

Des mesures de police administrative, et notamment les mesures d'interdiction, prises sur le fondement de l'article L. 212-13 du code du sport, doivent être systématiquement prononcées lorsqu'un éducateur a fait l'objet d'une condamnation, même non définitive, pour des faits constitutifs de violences sexuelles. Il en est de même lorsqu'un éducateur fait l'objet d'une mesure judiciaire d'exercer une activité impliquant un contact habituel avec des mineurs y compris lorsque cette mesure est préalable à une condamnation.

Une enquête administrative s'impose lorsqu'il est porté à votre connaissance des faits constitutifs de violences sexuelles commises par un éducateur sportif, un exploitant d'établissement d'activité physique et sportive ou dans le cadre d'un établissement d'activité physique et sportive.

Elle doit être menée en sus d'une éventuelle enquête judiciaire, les deux pouvant être menées en parallèle. Il vous appartient de solliciter l'autorité judiciaire afin d'obtenir tout élément utile à la réalisation de l'enquête administrative.

Ces enquêtes, réalisables sur pièces et sur place, à l'occasion desquelles il vous est possible d'entendre toute personne et de demander tout document utile, doit conclure à la proposition au préfet d'arrêter une mesure de police administrative d'interdiction d'exercer d'un éducateur ou de fermeture d'établissement ou encore de clore le dossier.

Lorsque les éléments recueillis rendent vraisemblables les violences sexuelles rapportées, une mesure de police administrative doit être prise. Cette mesure doit être transmise à la direction des sports au bureau en charge de la sécurité des publics et des pratiquants.

Pour la ministre des sports
et par délégation, le directeur
des sports :



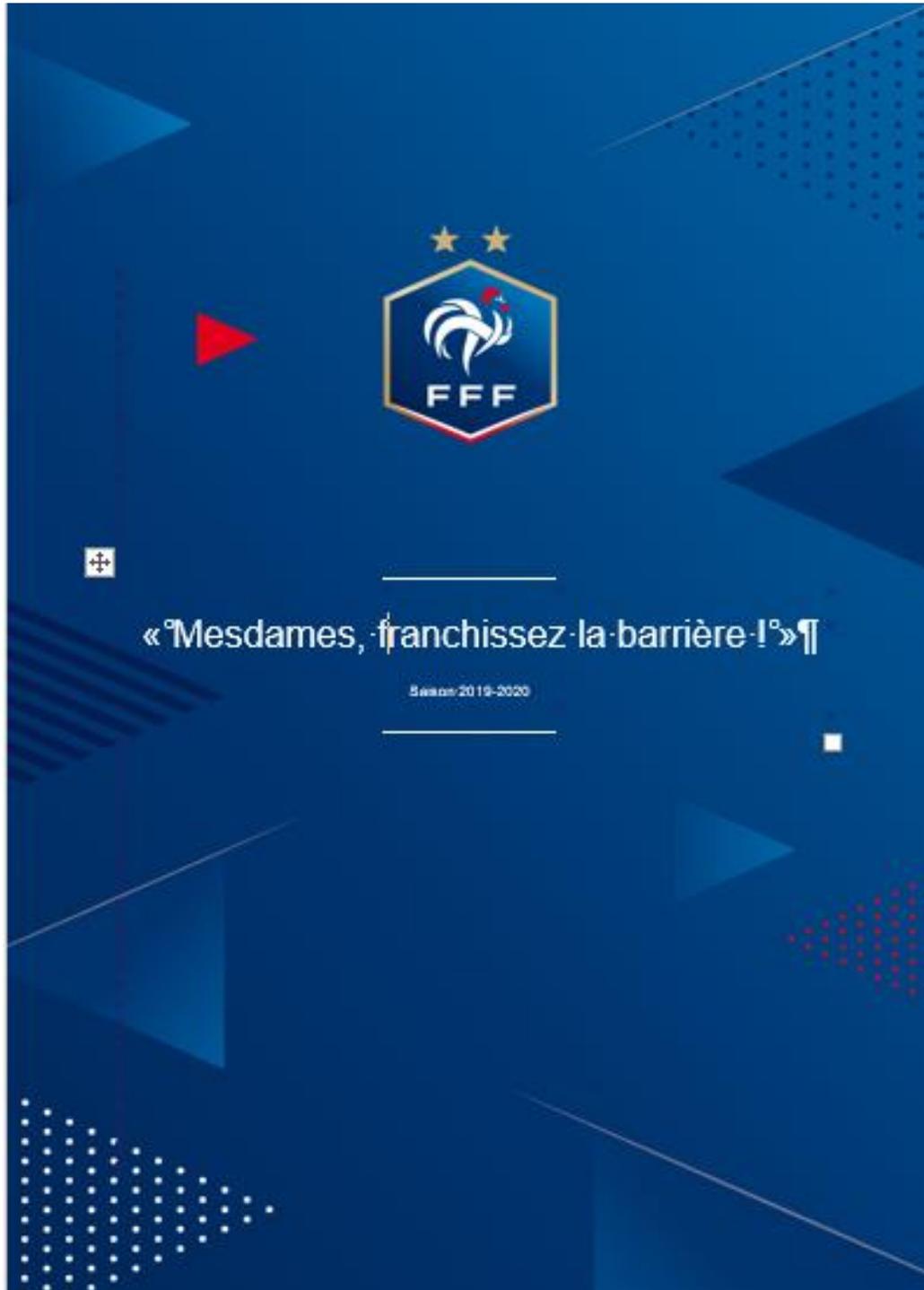
S. QUÉNÉHERVÉ

PLAN DE FEMINISATION

« Mesdames, franchissez la barrière ! »

Pour cette 8^{ème} édition, le format de l'opération reste inchangé. Pour rappel, les Districts et les clubs peuvent organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes. Les Districts et les clubs lauréats de cette opération seront valorisés à l'occasion d'un match de l'Équipe de France Féminine en juin 2020.

Date limite de retour des dossiers au District Ain : 15 Avril 2020





Opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » Saison 2019-2020

Dossier Club

Informations générales (à compléter)

- Nom complet du club :
- Numéro d'affiliation du club :
- Ligue d'appartenance :
- District d'appartenance :
- Porteur(s) du projet au sein du club (Prénom/NOM) :
- Fonction(s)/mission(s) au sein du club :
- Numéro de téléphone :
- Email :
- Existe-il un référent féminin dans votre club : Oui Non
Si oui, précisez son Prénom/NOM :
- S'agit-il d'une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes :
Oui Non
- Nombre de participantes à votre action :



Présentation générale de l'opération

L'opération « Mesdames, franchissez la barrière » est une action fédérale de féminisation dont l'objectif principal est de recruter des femmes dirigeantes.

Pour cette 8^{ème} édition, le format de l'opération reste inchangé. Pour rappel, les Districts et les clubs peuvent organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes. Les Districts et les clubs lauréats de cette opération seront valorisés à l'occasion d'un match de l'Equipe de France Féminine en juin 2020.

2.1 Principe de l'opération

- **Au niveau du Club**
 - Le club organise une action pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, remplit le dossier présent et l'envoie au District
 - Quelques exemples d'actions : organiser/s'appuyer sur une manifestation au sein du club en invitant les mamans et/ou joueuses majeures du club pour un échange lors d'un moment convivial et exposer les besoins du club ; proposer une séance de foot en marchant, fitfoot...
- **Au niveau du District**
 - Le District recense tous les dossiers relatifs aux actions de recrutement menées au niveau local par les clubs et **désigne 2 clubs lauréats**
 - Le District organise également une **action au niveau départemental** pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, et remplit le dossier dédié aux Districts
- **Au niveau de la Commission Régionale de Féminisation (CRF)**
 - La CRF recense l'ensemble des dossiers Clubs lauréats (2 par District) et les dossiers Districts
 - La CRF communique ces dossiers Clubs et Districts à la Ligue du Football Amateur

2.2 Critères d'éligibilité

- Les clubs récompensés devront être affiliés à la FFF
- L'action présentée devra avoir été réalisée à minima sur la saison 2019-2020
- Le dossier doit être dûment complété, chaque partie devant être renseignée
- L'évaluation des dossiers reposera sur une grille d'évaluation comprenant des critères qualitatifs et quantitatifs

2.3 Calendrier

- **Entre septembre 2019 et avril 2020** : le club organise une action de recrutement pour les femmes dirigeantes
- **Mi-avril 2020** : le club envoie le dossier présent rempli au District. Ce dernier désigne 2 clubs lauréats et communique les 2 dossiers à la Commission Régionale de Féminisation
- **Le 27 avril 2020 au plus tard** : chaque Commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur par voie électronique (ctruong@fff.fr) les dossiers Clubs lauréats (2 par District) et les dossiers Districts. Tout document annexe fournis sera pris en compte dans l'évaluation des dossiers (utilisation des supports de communication fédéraux, fiches contacts récupérées, photos, articles de presse, etc...).
- **Début mai 2020** : le jury se réunit pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats
- **Début juin 2020** : les clubs et Districts lauréats pourront assister et être valorisés à l'occasion d'un match de l'Equipe de France Féminine



3. Descriptif de votre action (*objectif, contenu de l'action, date, lieu et concept de l'événement, nombre de femmes présentes, profil des participantes, etc...*)

4. Précisez si des parties prenantes ont contribué au projet (*Ligue, District, collectivité, commissions départementales, partenaires, etc...*)



5. Evaluation de l'impact du projet (*bilan, résultats quantitatifs et qualitatifs de l'action, résultats espérés et/ou obtenus, etc...*)

6. Axes d'améliorations de l'action

7. Autres initiatives menées par le club pour la féminisation de l'encadrement



FICHE D'INFORMATION

Mesdames,
Prenez part à la vie associative d'un club en consacrant, à votre manière, une part de votre temps libre !

Prénom/Nom :

Date de naissance :

Profession :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Avez-vous eu une expérience active dans un club ?

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Dirigeante | <input type="checkbox"/> Bénévole | <input type="checkbox"/> Joueuse |
| <input type="checkbox"/> Educatrice | <input type="checkbox"/> Arbitre | <input type="checkbox"/> Aucune |

Si vous deviez vous investir dans une activité au sein d'un club, quels seraient vos choix ? (plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Encadrement d'équipes | <input type="checkbox"/> Direction |
| <input type="checkbox"/> Actions pédagogiques et/ou sociales | <input type="checkbox"/> Marketing - commercial - communication |
| <input type="checkbox"/> Arbitrage | <input type="checkbox"/> Comptabilité-finances |
| <input type="checkbox"/> Organisation de manifestations festives | <input type="checkbox"/> Tâches administratives |
| <input type="checkbox"/> Autres, précisez : | |

Vous pourrez vous rendre disponible :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> En fin de journée | <input type="checkbox"/> Le week-end |
| <input type="checkbox"/> A tout moment | <input type="checkbox"/> De manière occasionnelle |

Précisez si possible :

Vous disposez d'un véhicule : Oui Non

Si oui, accepteriez-vous d'accompagner des enfants lors des matchs à l'extérieur du club ? Oui Non

Vous souhaitez être accompagnée :

- | |
|--|
| <input type="checkbox"/> Vous êtes intéressée par une réunion d'information |
| <input type="checkbox"/> Vous souhaitez être mise en relation avec un référent « femme » au sein d'un club |

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 04.02.2020

Présents : BILLOUD Jean-Louis – DUBOIS ANTOINE - HERMANN Pierre – JARJAVAL Romain - KONTE Ibrahima – TOUZANI Hamid

Excusés : FAVIER Pierre – GUICHERD Olivier – HIRAUT Jérémy – KRIMOU Abdeltif – STRIPPOLI Guillaume

Absent : GRUARD_Bruno

Assiste : CURT Alexis

LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE DE L'AIN ADRESSE SES CHALEUREUSES FELICITATIONS A GUILLAUME STRIPPOLI ET SON EPOUSE SUITE A LA NAISSANCE DE LEUR FILS ROBIN AINSI QU'A MICKAËL LOURO ET SON EPOUSE POUR LA NAISSANCE DE LEUR FILLE ISANDRA.

COURRIERS ARBITRES

NEVES Nelson : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 07.01.2020 au 15.02.2020.

PIROUX Roland : certificat de contre-indication à l'arbitrage du 23.12.2019 au 25.02.2020.

THEVENET Eric : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage du 23.01.2020 jusqu'à nouvel avis médical.

SCHEMANN Stéphane : certificat médical de contre-indication médicale à l'arbitrage du 31.12.2019 au 31.03.2020.

NEMERY Cédric : problème de règlement de frais d'arbitrage.

SALEM Aymen : réponse suite à demande de rapport.

FOULON Olivier : arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison. Remerciements pour services rendus.

DEPLANQUE Pierre : arrêt de l'arbitrage à la fin de la saison. Remerciements pour services rendus.

COURRIERS CLUBS

A S ST ETIENNE SUR CHALARONNE : renseignements relatifs aux démarches à effectuer pour devenir arbitre.

FAREINS SAÔNE VALLEE : courrier relatif à la désignation d'un arbitre en U 18.

F C DOMBES BRESSE : récusation d'arbitres.

F C PRIAY : demande d'un arbitre officiel.

U S DOMBES : changement de lieu de rencontre.

DIVERS

MESSALTI Medhi : demande de rattachement au District de l'Ain.

LAURAFoot : absence d'un arbitre le 02.02.2020.

DISTRICT des YVELINES : demande de transfert d'un dossier d'arbitre.

DISTRICT de l'ISERE : courrier relatif à un remboursement de frais d'arbitrage.

GÜLER Necati : demande pour arbitrer dans le District de l'Ain.

**LES DESIGNATIONS « JEUNES » SERONT DESORMAIS ASSUREES PAR JEREMY HIRAUT :
06.19.36.08.21 hirautjerem@gmail.com**

LA COLLECTE DE SANG ORGANISEE PAR LA COMMISSION, L'UNAF ET LE DISTRICT SE DEROULERA LE 15.02.2020. LES ARBITRES DOIVENT S'INSCRIRE VIA LE LIEN QUI LEUR A ETE ADRESSE PAR COURRIEL. LES QUINZE PREMIERS INSCRITS SERONT ACCEPTES.

LA REUNION PLENIERE DE LA COMMISSION AURA LIEU LE 18.02.2020 A 19H.

LA PROCHAINE REUNION DE LA COMMISSION SE TIENDRA LE 25.02.2020 A 19H.

LA PRESENCE DE TOUS LES MEMBRES DE LA COMMISSION EST INDISPENSABLE LORS DE CES DEUX REUNIONS.

Le Président,
Jean-Louis BILLOUD

Le Secrétaire,
Pierre HERMANN

QUESTIONNAIRE ARBITRES

Voici le lien du questionnaire annuel des arbitres : <https://forms.gle/DZKKqVwnNcc5fbyu7> qui sera disponible à partir de lundi 13 Janvier 00h01.

Vous avez l'obligation, en tant qu'arbitre ou observateur, d'effectuer celui-ci avant **le Dimanche 09 Février 2020 à 23h59**, et la note compte dans le classement final qui paraîtra en fin de saison.

SESSIONS FORMATION INITIALE ARBITRAGE

A l'issue des formations initiale en Arbitrage du mois de Novembre et Janvier organisées par le District de l'Ain, sur 3 jours, les candidats suivant sont validés en tant qu'arbitres stagiaires :

SESSION 1

BENCHEKROUN Ghita (Bourg Sud)
BILLOUD Léon (ESB Marboz)
BULGURGU Tahir (AS Montréal La Cluse)
CARRE Jonathan (FC Mas Rillier)
FERNANDES Jordan (AS Grieges Pont de Veyle)
GUEDRA Kévin (US Izernore)
KUCUK Hakan (Oyonnax PVFC)
LAHLOU Rayanne (Bourg Sud)
LEBLANC Mickael (US Dombes)
MARCHANT Frédéric (ASCLAE Bourg)
NOURI François (Ain Sud Foot)
PEREZ Wilfried (FC Mas Rillier)
PORTEJOIE Christophe (FC Veyle Vieux Jonc)
RAKOTOMAUO Zariher-Kermin (FC St Maurice de Gourdans)
ROBERT Mathieu (Plaine Revermont Foot)
SETTAOUT Lina (Bourg Sud)

SESSION 2

ANGERETTI Jordan (St Denis Ambutrix)
BEDJA Madjid (ASP Oyonnax)

BOURHAN GALLARRAGA Isaac (O. Sud Revermont 01)
FOUKAHI Zaki (ESB Marboz)
KHLIFI Wassim (Bourg Sud)
POCHON Samuel (AS Coligny)
RONDOT Antoine (Entente ST Martin MCV)

COMMISSION FEMININES

Plan de Performance Fédéral

U12F-U13F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées le Mardi 25 Février 2020 à 9h au stade de Lagnieu (synthétique) pour une séance de perfectionnement.

<u><i>NOM</i></u>	<u><i>Prénom</i></u>	<u><i>Club</i></u>
IHSSAN	Romaïssa	AIN SUD FOOT
MAGRO	Eva	AIN SUD FOOT
BEREZIAT	Romane	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
MALNOURY	Judith	AS HAUTECOURT ROMANECHÉ
MARTINS	Cassandra	AS MISERIEUX TREVOUX
DUMOULIN	Roxanne	AS MONTMERLE
PERRIER	Margot	AS MONTREAL LA CLUSE
POUPON	Pauline	AS MONTREAL LA CLUSE
YILMAZ	Ceylin	AS MONTREAL LA CLUSE
COIFFET	Lou	CS BELLEY
HOAREAU	Laura	CS BELLEY
JENFI	Julia	CS BELLEY
VION	Lilou	CS BRESSOLLES
BERNARD	Emma	ES REVERMONTAISE
BOUVARD	Emma	ES REVERMONTAISE
DURAND	Madison	ES REVERMONTAISE
GUERIN	Valentine	ES REVERMONTAISE
BOURCIER PETIT	Marie-Léa	ESSOR BRESSE SAONE
MONIN	Thalys	ESSOR BRESSE SAONE
DJELASSI	Aïcha	FBBP 01
SAUSSE	Coline	FBBP 01
BOULAY SUAU	Salomé	FC CURTAFOND CONFRANCON
PHARIZAT	Jeanne	BRESSE TONIC FOOT
BREGAND	Laura	PLAINE REVERMONT FOOT
FLORIN	Line	VEYLE SAONE FC

U14F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées le Mercredi 19 Février 2020 à 13h30 au Parc des Sports de Viriat (synthétique) pour une séance de perfectionnement.

MOIRAUD	Léna	ESB MARBOZ
BASSET	Anouk	ESB MARBOZ
VINCENT	Sorenza	FBBP 01
DIAS SENDAO	Lily	FBBP 01
NALLET	Alice	FBBP 01
MEZITI	Mathilde	FBBP 01
HASANAJ	Denisa	FBBP 01
KORBOSLI	Anissa	FBBP 01
BOI	Elya	SC PORTES DE L'AIN
DUC MAYER	Morgane	ST DENIS AMBUTRIX
GRENAUD	Perrine	ST DENIS AMBUTRIX
RIQUIER	Eryne	BRESSE FOOT 01
RIQUIER	Eva	BRESSE FOOT 01
BUCILLAT	Axelle	BRESSE FOOT 01
BALAGHNI	Inès	CONCORDIA FC
BOURBON	Auréline	CS LAGNIEU
CARRON	Océane	CS LAGNIEU
SCHNEPF	Liberty	ESSOR BRESSE SAONE
LACHARME	Manon	ESSOR BRESSE SAONE

U15F-U16F-U17F

Les joueuses listées ci-dessous sont convoquées le Mardi 25 Février 2020 à 13h30 au stade de Lagnieu (synthétique) pour une séance de perfectionnement.

ALBENQUE	CAMILLE	ESSOR BRESSE SAONE
BARATTERO	EVA	A.S. MISERIEUX TREVOUX
BENCHEKROUN	GHITA	BOURG SUD
BERNARD	LAURA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BERRAUD	ROMANE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BRAYARD	ERINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
BUFFAVAND	ERIN	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CHAGNEUX	EMMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
CHAIX	LOU ANN	A.S. MISERIEUX TREVOUX
COCHET	JUSTINE	ENT.S. VAL DE SAONE
DAUJAT	VALENTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DESGRANGES PALMIERI	INES	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DETROIT	EVA	A.S. MISERIEUX TREVOUX
DORMOY	ANDREA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DUFAURE DE LAJARTE	CLEMENTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DUMAS	FLAVIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
DUVERGER	MELINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
EL BANAN	INES	ESSOR BRESSE SAONE
GOURMAND	CORALINE	ESB FOOTBALL MARBOZ
GRENIER	EMIE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
GUILLERMIN	JADE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
JAYR	ISAURE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
KAMENA	DETJANA	BOURG SUD
LAPIERRE	CELIA	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
LEGRAND	MAELYS	ENT.S. VAL DE SAONE
MATRAY	JUSTINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
MENTES	EMINE	BOURG SUD
MISSIER	MAYALEE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
NEUVILLE	MANON	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
PAGANO	CARLA	AIN SUD F.
PEILA	MANON	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
PORTEJOIE	CLOEE	A.S. MISERIEUX TREVOUX
ROCH	ELEONORE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
TROTOBAS	PAULINE	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01
VIGOUROUX	PALOMA	A.S. MISERIEUX TREVOUX
VILARD	FANY	F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

Plateau Féminin U9-U11

Un second rassemblement des équipes féminines U9 et U11 se déroulera **le 7 Mars 2020 de 10h à 12h au stade municipal d'Attignat (438 route de Saint Martin – 01340 ATTIGNAT).**

Votre club est en capacité de constituer une équipe féminine **U9, U11** et vous désirez participer, merci de vous engager par mail à l'adresse suivante : tvallet@ain.fff.fr ou au 06 49 77 85 89 avant **le 28 Février 2020.**

Merci aux équipes de respecter les années d'âges afin de ne pas avoir des écarts de niveaux trop importants.

Merci également pour les équipes U9 de nous préciser sur quel niveau vous pensez vous situer : NIVEAU 1 (niveau fort) ou NIVEAU 2 (niveau plus faible)

RDV 9h30 précise sur place pour les équipes participantes.

La Semaine du Foot Féminin

La 9^{ème} semaine du Foot Féminin aura lieu cette année du 9 au 16 Mai 2020.

A cette occasion, les clubs souhaitant mettre en place des journées portes-ouvertes devront s'organiser pour les réaliser du 09 au 30 Mai 2020.

Votre inscription dans la démarche devra être effective avant le 15 Mars prochain en communiquant la date et le lieu de l'action ainsi que l'effectif visé.

Comme les saisons passées, la Fédération souhaite associer la découverte de l'arbitrage à cet événement. En effet, à l'occasion de vos manifestations, nous vous invitons à mettre en place des ateliers afin de sensibiliser les pratiquantes aux lois du jeu.

Renseignements et informations supplémentaires auprès de Thibault VALLET : tvallet@ain.fff.fr

Ci-dessous les journées portes ouvertes répertoriées par les clubs :

FC COTIERE LUENAZ :

Mardi 26 mai 2020 de 18h à 19h30 au stade de La Boisse.

Mercredi 27 mai 2020 de 18h à 19h30 au stade de La Boisse.



ESSOR BRESSE SAONE :

Mardi 12 mai 2020 de 18h à 19h30 au stade de Bâgé pour les U13F et U15F

Mardi 12 mai 2020 de 19h30 à 21h au stade de Replonges pour les U18F

Mercredi 13 mai 2020 de 17h à 18h30 au stade Feillens pour l'école de foot féminine de U7 à U11

Vendredi 15 mai 2020 de 18h à 19h30 au stade de Manziat pour les U13F et U15F

Vendredi 15 mai 2020 de 19h30 à 21h au stade de Manziat pour les U18F

SPORTIVE SENIORS

Réunion du 4 février 2020

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREIZIAT.

Les horaires des rencontres reportées sur le mois de février ont été modifiés (horaire d'été). Vérifiez...

Ces rencontres en retard doivent impérativement se jouer, si problème de terrain, merci de trouver un repli ou d'inverser le match.

Nous avons quelques problèmes pour faire apparaître le calendrier D5 phase 2 sur le site, en cours résolution.

Ajout de Montluel Fc 2 en poule G phase 2 Niv.2 D5 (remplace l'exempt).

Quelques modifications pourront être effectuées suivant demandes reçues, en cours d'études. Les clubs concernés seront informés par boîte mail.

Courrier :

Bas Bugey Rhône : modification terrain – repli Creys - pour rencontre du 2 février D4 poule B, accord St Vulbas.

SPORTIVE JEUNES

Réunion du 4 février 2020

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREIZIAT.

Les championnats U15 et U18 phase 3 sont sur le site. Vérifiez vos occupations de terrains et horaires.

SPORTIVE FEMININES

Réunion du 4 février 2020

Présents : Bernard BARDET, Jacques CONTET, David BEREIZIAT.

Liste des équipes engagées en coupe de l'Ain Senior F.

Ent. Ambronay St Jean le Vieux 1

As Attignat 1

Ent. Bas Bugey Rhône 1

Fc Bords de l'Ain 1

Fc Bourg Peronnas01 2

Ol. Buyatin 1

Fc Dombes Bresse 1

Essor Bresse Saône 1

Fc Mas Rillier 1

As Misérieux Trévoux 1

Fc Bressans 1

Fc Priay 1

FC St Denis Ambutrix 1

Fc Bresse Nord 1

Escs Thoissey 1

Fin des inscriptions lundi 10 février 2020

COMMISSION TECHNIQUE

04.74.22.87.81

DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES

Equipes qualifiées pour les finales départementales le 15 février (RDV sur site à 8h45) :

En U13 à Saint Vulbas : BOURG SUD – ATTIGNAT – PLAINE REVERMONT FOOT – BELLEGARDE – ST VULBAS PA – BELLEY – JASSANS FRANS FOOT – CS VIRIAT – FC DOMBES – FBBP 01 – COTIERE LUENAZ – JS BRESSE DOMBES

En U15 à Chatillon Sur Chalaronne : ESSOR BRESSE SAONE – OLYMPIQUE SUD REVERMONT 01 – ESB MARBOZ – PLASTICS VALLEE – US ARBENT - JS BRESSE DOMBES – BOURG SUD – JASSANS FRANS FOOT – CS VALROMEY – ENT. FC/US DOMBES – CS LAGNIEU – LE MAS RILLIER

En U18 à Bellegarde Sur Valserine :

CLUBS	Catégorie U18
	Bellegarde 15 février 9h30 - 17h30
AS Hautecourt-Romanèche	1
Concordia Football Club	1
FC Saint Vulbas Plaine de l'Ain	1
US Grand Colombier	1
Olympique Sud Revermont 01	1
Ambérieu FC	1
Bourg Sud	1
JS Bresse Dombes	1
FC Dombes Bresse	1
CS Belley	1
CS Viriat	1
Saint-Denis Ambutrix FC	1
Oyonnax PVFC	1
FC Côtière Luenaz	1
FC Mas Rillier	1
Plaine Revermont Foot	1
US Arbent	1
FC Bord de l'Ain - US Jujurieux	1
Ain Sud Foot	1
Essor Bresse Saône	1
Total	20

PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL

PARCOURS U13 (Joueurs nés en 2007) :

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR LA FINALE DEPARTEMENTALE DU POLE ESPOIR LE 24 FEVRIER PROCHAIN A ST MAURICE DE BEYNOST (Journée 9h30/17h) :

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
Secteur Bresse/Val de Saône :			
BOURG SUD	BEHOCARAY*	Oihan	03/03/2007
BOURG SUD	BOUCHELGHOUIM	Ayman	23/07/2007
BOURG SUD	SAYOUR	Ilyasse	23/08/2007
BOURG SUD	SBIA BUFALO	Noham	09/08/2007
BOURG SUD	DOUKAR	Naofel	27/04/2007
BOURG SUD	MEKHLLOUFI	Anis	09/02/2007
BOURG SUD	MICHAUD	Romain	12/06/2007
C.S VIRIAT	BREVET	Clement	06/08/2007
ESSOR BRESSE SAONE	BENON*	Luka	15/05/2007
ESSOR BRESSE SAONE	CHAMPION	Sacha	16/05/2007
ESSOR BRESSE SAONE	PELLETIER	Noah	23/05/2007
ESSOR BRESSE SAONE	SALLES	Gabriel	22/02/2007
ESSOR BRESSE SAONE	VIGOUREUX	Maxence	27/09/2007
FBBP01	ABRAOU	Yassine	19/04/2007
FBBP01	BENCHAO	Noe	04/07/2007
FBBP01	GAULTEAU	Robin	17/01/2007
FBBP01	GROBOST	Adrien	22/10/2007
FBBP01	PERICHON	Thibaud	19/01/2007
FBBP01	POMI*	Robinson	16/05/2007
FBBP01	MERY	Maxence	30/04/2007
FC DOMBES	ESCOFFIER	Tom	27/10/2007
FC VEYLE SAONE	DE POORTER	Mauro	08/01/2007
US 3 RIVIÈRES	BENYAMINA	Melvin	18/04/2007
Secteur Ht Bugey/Dombes-Cotière-Bugey :			
AIN SUD FOOT	CODJO EVORA	Noah	16/08/2007
AIN SUD FOOT	FODDIS*	Mathéo	29/03/2007
AIN SUD FOOT	BESSOU	Joany	14/04/2007
AIN SUD FOOT	DANNER	Kenzo	10/01/2007
AIN SUD FOOT	DIALLO	Amadou	15/04/2007
AIN SUD FOOT	MEBARKI	Nawfel	07/10/2007
AMBERIEU FC	MANSOURI	Marwen	06/02/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	DURY*	Tom	20/04/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	MALLET MAISONNETTE	Ilan	06/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	LAALAOUA	Illias	19/09/2007
CONCORDIA BELLEGARDE	PRIETO	Mathis	06/03/2007
CONCORDIA BELLEGARDE	CHAVAGNAT	Come	02/02/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	ZODEOUGAN	Josse	08/05/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	DUCHAMP	Kylian	02/03/2007
CS LAGNIEU	GROUX	Ilhan	06/11/2007
CS LAGNIEU	AKANNY	Issa	12/05/2007
F.C COTIERE LUENAZ	SOUF	Mohamed	09/03/2007
F.C COTIERE LUENAZ	MESKINE	Redouane	26/02/2007
F.C COTIERE LUENAZ	LLAHONA BONATERRA*	Yann	09/03/2007
OYONNAX PVFC	BEN RAHMOUN	Nael	15/02/2007
OYONNAX PVFC	SAIOUD	Rami	06/09/2007
OYONNAX PVFC	MABROUK	Rayen	20/03/2007
OYONNAX PVFC	TOUCH	Idris	10/01/2007
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Wahib	31/10/2007
VALSERINE FC	DEBRAS	Antoni	04/01/2007

LISTE DES JOUEURS RETENUS POUR LA SUITE DU PARCOURS U13 LE MERCREDI 18 MARS A VIRIAT (Après-midi 14h/17h) :

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD FOOT	ZOUAOUI*	Adam	27/06/2007
AIN SUD FOOT	REZEG	Ayoub	08/03/2007
AIN SUD FOOT	GIACOMETTI	Bastien	23/03/2007
AIN SUD FOOT	ISSHAN	Mathias	01/10/2007
AMBERIEU FC	MATHIEU*	Gabriel	26/10/2007
AMBERIEU FC	TOUKABRI	Haikel	15/04/2007
AMBERIEU FC	BARROIS	Swann	08/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	PIROUX	Romain	11/01/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	BEY	Nicolas	04/05/2007
AS MONTREAL LA CLUSE	FERNANDEZ RONCIN	Lucas	19/05/2007
ATTIGNAT	BOUZIDI	Nicolas	24/06/2007
BOURG SUD	HAMMOU SAABANE	Anas	06/08/2007
CONCORDIA BELLEGARDE	KHACHIN	Aarone	09/03/2007
CONCORDIA BELLEGARDE	GRET	Nicolas	03/01/2007
CONCORDIA BELLEGARDE	WISPELAERE*	Mathys	27/11/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	VIOLLET GASTRIN	Kilian	14/08/2007
COTIERE MEXIMIEUX VILLIEU	LAPLANTE	Luka	26/12/2007
CS BELLEY	HUMBERT	Evan	16/01/2007
CS BELLEY	MOKADDEM	Zyad	27/09/2007
CS LAGNIEU	DUFOUR	Mathis	14/09/2007
CS LAGNIEU	TRIGON	Sacha	14/01/2007
ESSOR BRESSE SAONE	FAURITE	Killian	02/09/2007
ESVS THOISSEY	PERRAUD	Nolan	11/10/2007
F.C COTIERE LUENAZ	DA SIVA PINTO	Gabriel	20/05/2007
F.C COTIERE LUENAZ	LABORDE	Theotim	12/04/2007
FC DOMBES	MAZUI	Enzo	08/08/2007
FC VEYLE SAONE	VIVANT	Gabin	24/11/2007
FC VEYLE SAONE	MONNET	Lucas	25/02/2007
GJ Haut Bugey	MILOUDI	Medhi	17/03/2007
JASSANS-FRANS	SEMANAS	Fabio	08/04/2007
MISERIEUX TREVoux	BARROSO	Timéo	10/09/2007
MISERIEUX TREVoux	TEIXEIRA	Flavio	10/06/2007
MISERIEUX TREVoux	POUCHOY	Mathys	11/05/2007
MISERIEUX TREVoux	DEZERT	Lounis	17/07/2007
OYONNAX PVFC	SERROUKH	Wail	05/02/2007
OYONNAX PVFC	BIFI	Amine	27/01/2007
OYONNAX PVFC	KARROU	Mohamed	22/07/2007
PLAINE REVERMONT FOOT	POLLIN	Solal	01/06/2007
ST-DENIS/AMBUTRIX FC	CLOP HAVAS	Jules	23/04/2007
ST-DENIS/AMBUTRIX FC	MORRIER	Romann	03/03/2007
US 3 RIVIÈRES	BOUTY*	Erwan	11/07/2007
US ARBENT MARCHON	EREN	Arda	09/12/2007
US ARBENT MARCHON	GOURAUD NKILLI BILLOGO	Aimé	06/05/2007
US DOMBES	BRUEL*	Dorian	15/12/2007
US DOMBES	BRUYERE	Mathis	08/03/2007
VALSERINE FC	BENSEFIA	Wassim	19/02/2007
VALSERINE FC	DA SILVA SA	Mathéo	28/05/2007

PARCOURS U14 (Joueurs nés en 2006) :

CLUB	NOM	Prénom	Date de naissance
AIN SUD FOOT	PEREZ	Jessim	16/11/2006
AIN SUD FOOT	SARTRE	Loan	05/01/2006
AIN SUD FOOT	JEAN-JOSEPH	Whesley	09/07/2006
AIN SUD FOOT	HAQUES	Fares	22/10/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	BREGIEIRO	Téo	04/11/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LIEVIN	Lilian	08/04/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	COCA Y GUERRERO	Maxime	12/06/2006
BOURG SUD	CHAGRAOUI	Amine	17/01/2006
CS VIRIAT	BUATHIER	Paul	07/05/2006
CS VIRIAT	BOULLY	Remi	01/01/2006
ES REVERMONTAISE	PAGE	Mathis	02/03/2006
ESSOR BRESSE SAONE	COLAS	Maxime	10/05/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CHAVANNE	Mathis	15/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	CROZET	Charlie	18/02/2006
ESSOR BRESSE SAONE	VERNOUX	Emile	09/05/2006
FBBP01	DOUMAZ	Nahil	21/02/2006
FBBP01	CHARBONNIER	Jeremy	10/05/2006
FBBP01	CARRIERE	Sacha	04/03/2006
FBBP01	BAILLIVY	Noah	06/07/2006
FBBP01	BUATOIS	Corentin	09/12/2006
FBBP01	DIALLO	Amadouwoury	02/08/2006
FBBP01	PAUGET	Tom	12/01/2006
FBBP01	KRASNIQI	Lirian	28/06/2006
FBBP01	BILLET	Mathis	22/01/2006
FBBP01	GROSCARRET	Axel	25/05/2006
FBBP01	PIQUERAS	Enzo	30/10/2006
FBBP01	PEYROT	Marius	14/04/2006
FC VEYLE SAONE	BUELLET	Mylan	17/02/2006
FC VEYLE SAONE	BEAUDET	Esteban	10/09/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	FRANZETTI	Lucas	09/05/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	DA SILVA MARTINS	Lorenzo	30/03/2006
JASSANS-FRANS-FOOT	PAILLET	Evan	23/08/2006
OYONNAX PVFC	SANTANA	Matteo	26/05/2006
OYONNAX PVFC	ARLI	Nébi	08/10/2006
OYONNAX PVFC	SIDIBE	Fode	20/06/2006
US ARBENT MARCHON	KEMMOUN	Majid	04/01/2006
US ARBENT MARCHON	GUTZVILLER	Nael	16/01/2006
US ARBENT MARCHON	KMIHA OUAHDANI	Bader	24/01/2006
Pôle Espoir :			
FBBP01	DEBOURG	Fabrizio	27/02/2006
FBBP01	LAFFONT	Louison	11/04/2006
Conservés mais non convoqués pour le mercredi 12/02 :			
OYONNAX PVFC	XIONG	Tom	05/04/2006
AS MISERIEUX TREVoux	VAGANEY WEIDMANN	Alan	17/01/2006
Blessés / Excusés :			
JASSANS-FRANS-FOOT	GONCALVES	Ruben	18/01/2006
ESB MARBOZ	PHILIBERT	Quentin	05/08/2006
ESSOR BRESSE SAONE	BONNAUD	Ugo	28/05/2006
AS MONTREAL LA CLUSE	LOPEZ	Nathan	20/01/2006
OYONNAX PVFC	OUJAGHBI	Sofiane	27/07/2006

PARCOURS U15 (Joueurs nés en 2005) :

Dans le cadre du suivi de la catégorie U15, de nouvelles opérations de détection sont mises en place sur les vacances de février et d'Avril.

Nous vous demandons de nous signaler, vos meilleurs joueurs nés en 2005 uniquement.

Merci d'inscrire vos joueurs par ordre de niveau de compétition (du niveau le plus élevé au niveau le moins élevé).

Afin que le niveau de jeu, soit homogène, merci de tenir compte des barèmes suivants : Gardiens de but inclus

3 joueurs par équipe évoluant en R1, R2 & R3

2 joueurs par équipe évoluant en D1 et D2.

1 joueur par équipe évoluant en D3 et D4.

Merci d'utiliser le lien ci-dessous pour vos retours ***avant le 9 Février 2020.***

REEMPLIR LE FORMULAIRE

CLUBS AYANT DEJA REPONDU A L'ENQUETE :

DOMBES US

COTIERE MV

AMBERIEU FC

VEYLE SAONE

ESSOR BRESSE SAONE

BOURG SUD

ST DENIS AMBUTRIX

AIN SUD FOOT

CS VALROMEY

SC MILLE ETANGS

BRESSE TONIC FOOT

GJ HAUT BUGEY

VIRIAT

VALSERINE FC

BELLEY CS

FORMATIONS DE CADRES

La Commission Technique organise :

Inscription en ligne depuis le site du District (onglet *formations*)

Module U13 : Vendredi 21 et Samedi 22 Février (St Didier sur Chalaronne) – 21 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

BRESSE DOMBES JS

GENTELET Jérémy

FC MAS RILLIER

ARBANT Fabien

SOLLE Marcel

ESVS THOISSEY

GUIDE Eric

JANNY Loïc

TELES ALVES MENDES Frédéric

TERRIER Maxence

GATT Thibault

VAILLANT Etienne

JASSANS FRANS FOOTBALL

CORREIA Frédéric

HALTER Vincent

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

GRAO Cindy

BIDIDI Philippe

CSM BRESSOLLES

HALILI Muhammed

HAUTECOURT

FALAISE Hervé

DARMEDRU Quentin

GIEGES PONT DE VEYLE

SANCHEZ Mathieu

CS LAGNIEU

BELLON Emilien

AS DORTAN LAVANCIA

MAITRE Elsa

BOURG SUD

BERT Thierry

FC COTIERE LUENAZ

HAGRON Olivier

CFF1 : Du mercredi 26 au samedi 29 Février (Lieu à déterminer) – 23 InscritsPré-inscriptions effectuées :**CULOZ GD COLOMBIER**ANGLADE Maxime
SCALMANA Jordan**BELLEGARDE CO**BENSEFIA Tarek
GRET Thomas
SOUAF Mourad**O. SUD REVERMONT 01**

ANDROUIN GIOVANNETTI Cédric

ATTIGNAT

PAKULA Alexandre

JUJURIEUX

RIGOLLET Romain

AIN SUD FOOT

AGLOSSI Ludovic

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

DE PRETTO Sébastien

US ARBENTBLUETTE Jean-Luc
KALENDER Ibrahim
MADEN Mevlut
BACCANELLI Christian**SC PORTES DE L'AIN**LEROY Jean-Charles
TALOTTI Bernard**FC PLAINE TONIQUE**

BOUNOUA Cyrille

AMBERIEU FC

BAGHLI Sophian

BRESSE NORD FC

MICHEL Claude

CS LAGNIEU

BELLON Emilien

PLAINE REVERMONT FOOTPOLONIO Esteban
DIDION Marine**FC DENIS ARNAS**

CAILLOT Cédric

TRIMESTRE 3 : MARS, AVRIL & MAI**Certification CFF1 : Mercredi 11 Mars (Lieu à déterminer) – 10 Inscrits**Pré-inscriptions effectuées :**BELLEGARDE CO**

CHERUBIN Kenny

BRESSE DOMBES JSGENTELET Jérémy
EXPOSITO Lucas**DOMBES US**

GUILLET Dorian

SC MILLE ETANGS

ROMEAS Corentin

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

NEOLAS Martin

FC DOMBES BRESSE

CORGE Arthur

BOURG FO

PERNOD Romain

FC PLAINE TONIQUE

MORTELE Clément

ESB MARBOZ

DUPAIN Timoléon

Module U11 : Vendredi 10 et Samedi 11 Avril (Lieu à déterminer) – 5 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

AMBERIEU FC

ROCHER Sloan

FC COTIERE LUENAZ

BERNAL Nicolas

BUCHUIT GOUILLON Mickael

TETARD Jean

ASS. CHANDIEU-HEYRIEUX

GAUTHIER Nicolas

Module U9 Jeunes Cadres : Lundi 20 et Mardi 21 Avril (lieu à déterminer) – 4 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC DOMBES BRESSE

LOPS Evan

DUPONT Alix

CS VIRIAT

PIRLOT Antonin

O. ST DENIS LES BOURG

JIMENEZ Yostin

CFF4 : Du Lundi 4 au jeudi 7 Mai (Viriat) – 12 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

GRAO Kévin

SANVERT Pierre

SAADALAH Brahim

HASAINÉ Mohamed

CS LAGNIEU

KOMBO Georges

CAROFF Dylan

JS CRECHOISE

DESMARIS Victor

BELLEY CS

BERTHAUD Manon

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

BELLEGARDE CO

BENSEFIA Tarek

CHERUBIN Kenny

UF MACONNAIS

FICHET Nathan

Certification CFF2/3 : Samedi 2 Mai (Viriat) – 10 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF2 :

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

HASAINÉ Mohammed

JS BRESSE DOMBES

EXPOSITO Lucas

BELLEGARDE CO

BENSEFIA Tarek

US CULOZ GRAND COLOMBIER

ANGLADE Maxime

AIN SUD FOOT

LALMI Heidi

CFF3 :

US NANTUATIENNE

LEBEAU Benoit

MISERIEUX TREVoux

DUBESSY Emmanuel

JS CRECHOISE

ST DENIS EN BUGÉY AMBUTRIX FC

US CULOZ GRAND COLOMBIER

CAMBIER Matthias

Certification CFF1 : Mercredi 27 Mai (Lieu à déterminer) – 4 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

AIN SUD FOOT

LALMI Heidi

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

LAZZARI Thomas

BIDIDI Philippe

Certification CFF4 : Vendredi 29 Mai (Viriât) – 10 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

FC DOMBES BRESSE

MAZUY Romain

ST DENIS AMBUTRIX

MERCK Anthony

VEYLE SAONE

CURSIO Maxime

PLASTICS VALLE FC

OZCELIK Yusuf

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS

DOMINGUEZ LLACER Mathieu

KALECHE Rémy

VIRIAT

GOUCEM Vincent

BOURG SUD

SETTAOUT Akram

AS BELLECOUR PERRACHE LYON

NAVARRO Frédéric

Certification CFF2/3 : Samedi 30 Mai (Viriât) – 5 Inscrits

Pré-inscriptions effectuées :

CFF2 :

MISERIEUX TREVoux

BARES Arthur

CFF3 :

NANTUA

NUNES Filipe

FC ST VULBAS PLAINE DE L'AIN

BEN BRAHIM Aniss

F. BOURG EN BRESSE PERONNAS 01

SAADALAH Brahim

FC VAULX EN VELIN

NZOUNGBO LECAILLE Patrick

COMMISSION FOOT REDUIT

Présents : Frédéric Debost, Patrick Teppe, Patrick Chêne

U13

Toutes les rencontres débutent à 13 h 30 sauf

A Polliat, Bressans FC (14 heures)

A Curtafond, Bresse Tonic Foot (14 heures)

A Grièges, Grièges Pont de Veyle (14 heures)

A St Julien / Reyssouze, Bresse Nord (14 heures)

A Péronnas, Bourg en Bresse Péronnas 01, les horaires peuvent changer en fonction des équipes à 11 évoluant en National.

A St Maurice de Beynost, Ain Sud Foot, les horaires peuvent changer en fonction de l'occupation des terrains par les nombreuses équipes engagées dans chaque catégorie.

Le calendrier de la 3^e Phase U13 est sur le site.

D1 et D2 : Compétition, U13 D1 Phase 3
 Compétition, U13 D2 Phase 3

Imprimer la feuille de match par l'intermédiaire de Footclubs

Le club recevant saisit le résultat et scanne la feuille de match par l'intermédiaire de Footclubs.

D3 et D4 : Le calendrier de toutes les journées est sur le site : Pratique, Foot Réduit, U13, Plateau U13.

Des modifications ont été apportées depuis la dernière parution : Poules K, Q et R

Le calendrier par journée est sur le site :

D3 : Compétition, U13 D3 Phase 3 choisir la poule

D4 : Compétition, U13 D4 Phase 3 choisir la poule

Utiliser la feuille de plateau comme lors de la 1^{ère} Phase

Le club recevant saisit les 3 résultats et scanne la feuille de plateau par l'intermédiaire de Footclubs.

U11

Le calendrier de la 2^e Phase U11 est sur le site.

Calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U11, Plateau U11

Le calendrier par journée devrait est sur le site :

U11 : Compétition, U11 Phase 2, choisir la poule

Utiliser la feuille de plateau comme lors de la 1^{ère} Phase

Le club recevant saisit les 3 résultats et scanne la feuille de plateau par l'intermédiaire de Footclubs.

U9

Le calendrier de la 3^e Phase est sur le site.

Calendrier de toutes les journées : Pratique, Foot Réduit, U9, Plateau U9

Il a été modifié : Poule R

Le calendrier par journée devrait être sur le site d'ici une quinzaine de jours:

U9 : Compétition, U9 Phase 3, choisir la poule

U7

Réunion du 17 Février 2020 pour lancer les Plateaux de la 2^e Phase qui débutera le 14 Mars 2020

Secteur Bas Bugey : Pas de réunion mais un premier plateau regroupera toutes les équipes le 14 Mars 2020 à Belley à 13h 30.

Secteur Bugey: Réunion à St Denis en Bugey à 19 heures au stade

Secteur Haut Bugey : Réunion à Dortan à 19 heures au stade

Secteur Bresse : Réunion à Foissiat à 19 heures au stade

Secteur Val de Saône : à St Trivier / Moignans (Espace Jean Vial) à 19 heures

Secteur Dombes Côtière : Réunion à La Boisse à 19 heures au stade